



COMMUNE DE SORAL PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 AVRIL 2022
--

Présents :	Mmes Céline FONTAINE, Laura WEISS, Adjointes M. Philippe REVILLET, Secrétaire général Mmes Marie-Agnès DOUGOUD, Stéphanie BRUN-BATTIAZ, Malika FABJAN, Dany PETRIS
	MM. Samuel BATTIAZ, Pascal CLARET, Jean-Marie DUNAND, Raphaël DUNAND, Blaise FONTAINE, Nicolas HAFNER, Walther RUCKSTUHL, Martin STAUB, Lionel THEVENOZ
Excusé-e-s	M. Raoul FLOREZ
Procès-verbal :	Mme Janine BELAHBIB-DEGEN

Le Président Nicolas Hafner souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance du Conseil municipal à 19h00.

1. **Approbation du procès-verbal de la séance du 7 mars 2022**
2. **Présentation des comptes 2021**
3. **Validation des modifications des statuts du groupement intercommunal du stade de foot de Laconnex**
4. **Approbation d'une participation financière de CHF 50'000.- destinée à la réalisation d'une station de lavage située à la Coopérative des Efeuilles**
5. **Décision de l'Assemblée générale de l'Association des communes genevoises relative à l'octroi, par le Fonds intercommunal à la Ville de Genève, d'une subvention de fonctionnement de CHF 6'200'000 au titre de la participation des communes au financement de l'accueil des personnes sans abri en 2022**
6. **Communications de l'exécutif**
7. **Propositions et questions individuelles**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 mars 2022

M. Hafner, p. 4, 1^{er} et 2^e § : corriger le nom de Mme Brun-BATTIAZ. Puis, p.5, point 7,2^e§ : écrire SoralAide.ch. Puis, p. 6, B. Fontaine, 3 dernières lignes de son intervention : « .. a dit lors de la réunion du 31.01.22 avec la commission Bâtiments – Exécutif – EMS »

COMMUNE DE SORAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 AVRIL 2022

M. Claret, p.1, point 4 OJ : « ...avenue Cavoitane 99 à **Laconnex**. Idem **p. 3, dans le titre du point 4**. Puis, **p.9, 3^e §** : ...alors il faut accepter ce qui **est** demandé... ».

S. Battiaz, p.8, sous Mme Dougoud : propose de remplacer « bétonnement » par bétonnage.

J-M. Dunand, p.3 : « **Qui s’occupe de notre patrimoine financier ?** ». Puis, **p.8, fin du § le concernant** : «...dans les rues du village à **proximité de l’EMS**, sans... ».

M. Ruckstuhl, p.4, commission feu et sécurité : ôter le tréma dans son nom.

Avec ces corrections, le PV est approuvé à l’unanimité.

2. Présentation des comptes 2021

M. Claret explique que la commission des finances s’est réunie avant les fêtes de Pâques pour une présentation des comptes par **M. Revillet**. Un excédent conséquent de 1'046'000.- a été relevé, dû à des charges plus faibles que prévues de 591'000.- et des revenus plus importants de 447'000.-. Avec le Covid, de nombreuses charges n’ont pu être activées et côté revenus, la différence se situe au niveau des impôts et des rétrocessions de l’Etat, avec des rentrées plus importantes que budgétées. Les liquidités continuent à progresser pour s’établir à ~8'025'000.-. Elles seront utilisées pour rembourser des crédits et financer nos futurs investissements. Merci à **M. Revillet** pour son travail. Il ajoute qu’un préavis favorable a été rendu et qu’il vous sera demandé d’approuver ces comptes lors du prochain CM.

M. Revillet présente une page de synthèse de la trésorerie avec 1’045'000.- de boni, un historique des liquidités sur 5 ans et 8 mio de trésorerie disponible aujourd’hui. Courant 2022, il est donc prévu de rembourser une dette d’un mio contractée pour l’acquisition d’une parcelle, ainsi qu’une autre d’1,2 mio dont le remboursement est prévu en 2025. Puis, il propose de passer en revue les comptes de fonctionnement et d’expliquer les dépassements supérieurs à 1'000.-.

0220 Salaires personnel administratif et d’exploitation : arriéré de vacances du secrétaire général réglé + heures sup. payées à un membre du personnel. Aujourd’hui il n’y a plus de suspens.

Salaires personnel + jobs d’été : patrouilleuses scolaires et jeunes employés pour les tout-ménage, et mise en cartons en vue du déménagement pour la rénovation de la Mairie.

Cotisations patronales diverses : seront réajustées avec la fiduciaire pour éviter ces différences à l’avenir

Cotisations fonds de prévoyance : réajustement à la baisse programmé pour le budget 2023

COMMUNE DE SORAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 AVRIL 2022

Honoraires SCI : système de contrôle interne mis en place en fin d'année 2021

1400 Ventes de documents d'identité : pas budgété

1500 Service du feu : acquisition de vêtements selon délibération votée (-4996.70)

2180 Accueil de jour : restos scolaires les Cui-cui entretien du matériel, frigo + sécurisation des armoires. Réfléchir à augmenter le budget pour le prochain exercice

3290 Culture : -5'000.- pour achat d'un tableau à Brot & Käse selon délibération votée

Fête du 1^{er} août : 1800.- de dépassement pour les Securitas et dispositions Covid

En réponse à la question de savoir pourquoi 2 rubriques pour les subventions aux organisations privées à but non lucratif, il est proposé de les regrouper pour 2023

3420 Loisirs : Subvention colonies : augmenter cette rubrique, car plus d'habitants

5790 Assistance : subventions aux ménages en 2020, solde des bons Covid remboursés en 2021

5930 Aide humanitaire au Burkina Faso : augmentation de la subvention après le retrait d'une commune

6150 Routes : entretien de la balayeuse : à compenser avec la participation de Laconnex

7201 Mandat technique : réfection d'un collecteur, compensé par le FIA

8900 Redevances des gravières : recettes pas budgétées, car trop cycliques

9100 Fiscalité : les 196'000.- représentent une provision sur ce qui n'a pas encore été encaissé à ce jour et parfois depuis plusieurs années. Fixé par le département.

9610 intérêts des engagements financiers : coût des intérêts négatifs

9630 Alimentation énergie : concerne Le Gîte

Dépréciation de créance : impayé d'une personne en difficulté, et finalement payé par la commune.

Entretien courant des bâtiments du PF : 8'397.95 Peintures refaites dans 2 appartements + terrasse refaite à l'immeuble des Chavannes

Enfin l'intégralité des dépassements ont été regroupés sur une page, ainsi que ceux > 1'000.-.

M. Revillet se tient à disposition pour toute question éventuelle.

3. Validation des modifications des statuts du groupement intercommunal du stade de foot de Laconnex

Mme Pétris informe à la demande du Maire d'une réunion en date du 4 avril avec le groupement intercommunal du stade de foot de Laconnex qui a revu les statuts et les a validés. Les 2 seules petites modifications apportées se trouvent en jaune sur le document envoyé.

Le Président lit le DECIDE et passe au vote de la délibération.

La délibération N°4 /2022 est approuvée à l'unanimité.

4. Approbation d'une participation financière de CHF 50'000.- destinée à la réalisation d'une station de lavage située à la Coopérative des Effeilles

M. Battiaz rappelle que cette station de lavage avait été prévue lors de la demande d'autorisation par la coopérative des Effeilles pour servir à l'épuration autonome des eaux de rinçage des pulvérisateurs et des tracteurs, grâce à une technologie développée par l'Ecole de Lullier. Ceci représente une avancée écologique pour ne pas relâcher ces eaux de rinçage dans le circuit des eaux usées. L'autorisation de construire a été délivrée à fin 2021 pour une réalisation prévue dans l'année, si possible. Le budget total s'élève à CHF 750'000.-.

Mme Fabjan demande si cette installation sera accessible à tous les agriculteurs de Soral et est-ce que ceux-ci sont partie prenante du projet ?

M. Thevenoz confirme que tous les agriculteurs du village ont participé.

B. Fontaine relève que la commune a été sollicitée pour financer cette station, mais pour quel bénéfice attendu ? **M. Battiaz** répond qu'il s'agit d'un investissement dans le développement durable de la commune et dans la préservation de ses eaux.

B. Fontaine fait remarquer que la commune paie une subvention pour une organisation privée et il pose simplement la question.

M. Battiaz rappelle que ce projet était dans les 2 listes électorales comme soutien aux projets environnementaux.

B. Fontaine demande alors s'il ne serait pas plus approprié de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires pour diminuer la pollution ?

M. Battiaz répond qu'il y aura toujours un impact, même si les produits sont biologiques, car ils sont utilisés avec des concentrations supérieures à celles trouvées dans l'environnement « naturel ». De plus, il sera bientôt obligatoire de laver les machines. Enfin, les frais de fonctionnement seront facturés au pro rata de l'utilisation, au prix de revient. Il ajoute que les eaux de pluie seront récupérées dans deux 2 cuves enterrées pour le nettoyage des véhicules, en lieu et place de l'eau du réseau public.

Mme Fabjan demande si un engagement moral des agriculteurs d'utiliser la station pourrait être une contrepartie nécessaire au paiement de cette subvention ?

C. Fontaine demande si un privé pourrait utiliser cette station et il est répondu que non.

M. Battiaz précise que le projet bénéficie aussi de fonds fédéraux et cantonaux et d'une garantie apportée par la société de laiterie.

COMMUNE DE SORAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 AVRIL 2022

Mme Weiss rappelle que ce projet va dans le sens d'une amélioration de la situation climatique et de la préservation de la nature, elle trouve donc normal le soutien de la commune en tant que responsable du bien public.

B. Fontaine relève que ceci crée un précédent et il attend de la commune qu'elle continue à l'avenir à financer des projets privés liés à l'environnement.

Le Président lit le DECIDE puis passe au vote.

La délibération n°5 / 2022 est acceptée par 10 Pour et 2 Abstentions.

5. Décision de l'Assemblée générale de l'Association des communes genevoises relative à l'octroi, par le Fonds intercommunal à la Ville de Genève, d'une subvention de fonctionnement de CHF 6'200'000.- au titre de la participation des communes au financement de l'accueil des personnes sans abri en 2022

Mme Weiss explique que la commune de Genève ferme habituellement 200 places le 31 mars. Cette année vu que de la neige est tombée plus tard et qu'une réouverture rapide était impossible, une subvention a été demandée pour pouvoir réengager les personnes chargées d'aider les sans-abris. C'est aussi le canton qui n'a pas payé ce qu'il doit à la commune de Genève pour s'occuper des sans abri.

C. Fontaine se demande aussi si l'accueil des réfugiés ukrainiens n'a pas également perturbé le dispositif habituel et qu'un traitement égal des uns et des autres devait pouvoir être apporté. Un enjeu politique ne peut être écarté avec les prochaines votations à venir. De fait, des sonnettes d'alarme sont activées depuis fort longtemps, mais l'actualité du moment remet brutalement en lumière ce problème et trouve une écoute.

En réponse à une question, elle explique que T. Apothéloz a fait une demande exceptionnelle à l'ACG pour demander aux communes de répondre à ce besoin urgent en participant à cette somme et qui sera calculée au prorata des habitants. Les petites communes ont voté non, contrairement aux grandes qui sont plus concernées par ce problème. **C. Fontaine** explique qu'elle est tout de même étonnée de voir que le million annuel dédié à ce problème se soit transformé d'un coup en une somme de 6 millions. Elle explique aussi qu'après avoir pris contact avec la personne en charge à l'Etat, pour demander quels besoins en infrastructures pourraient être mis à disposition, elle a reçu la réponse que seul de l'argent serait vraiment utile.

M. Ruckstuhl relève aussi que la VdG a fait un boni exceptionnel et il ne comprend pas pourquoi c'est si difficile de mettre de l'argent pour nos pauvres. Et **B. Fontaine** ajoute

COMMUNE DE SORAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 AVRIL 2022

qu'une subvention correspondrait à ~12.- Frs par habitant et qu'il est étonnant qu'accéder à cette demande soit si difficile pour des personnes qui n'ont rien.

Le Président explique avoir fait le calcul que 6 mio aidera ~ 137 personnes pendant un an.

Mme Pétris ajoute qu'aujourd'hui seuls 2 centres ont pu rouvrir, La Maison Colibri + un autre grâce aux associations.

Mme Fabjan propose de refaire un don aux associations, mais de dire aussi que la commune refuse d'être prise en otage et choisit de soutenir une association efficace.

Mme Pétris propose d'entendre « La caravane sans frontière » sur ce sujet et **le Président** propose une audition avant le CM du 9 mai.



Rapport_BesoinsHU
(1).pdf

Le Président propose de passer au vote sur la décision de l'ACG.

La décision de l'ACG relative à l'octroi de la subvention de fonctionnement pour l'accueil des personnes sans-abri en 2022 et acceptée par 4 Pour, 2 Contre et 6 Abstentions

6. Communications de l'exécutif

Mme Weiss transmet la question de **R. Florez** qui demande où nous en sommes pour le parking souterrain et à cette fin elle a relancé M. Bürri pour une réponse. Si le parking souterrain peut être construit, Mme Howald a répondu par courriel qu'elle tenait beaucoup à ce qu'il se réalise et que NKC se réjouit de la collaboration future avec la commune et se tient à disposition pour lancer les discussions autour du projet de parking souterrain communal. Ils ont bien noté que cela permettra d'obtenir un accord de principe pour réduire les exigences de stationnement des véhicules des employés de l'EMS de la Champagne. Ceci permettra de déposer une demande d'autorisation et fera l'objet en temps voulu d'un vote du CM sur la dérogation de densité.

Le Président complète en ajoutant que **R. Florez** souhaite que nous puissions donner une réponse afin de ne pas laisser l'EMS sans nouvelles de notre part. Un positionnement serait bienvenu pour que l'EMS sache à quoi s'en tenir. Il demande en conséquence à **M. J-M. Dunand** s'il dispose d'éléments sur la possible réalisation du parking souterrain ?

J-M. Dunand répond que l'on se trouve en zone de verdure, mais que le département peut y autoriser des constructions d'utilité publique, sous réserve que la commission de l'urbanisme l'accepte. Nous avons donc entamé des démarches auprès des services de l'OU et un rapport nous a été demandé justifiant l'utilité de ce parking. Le bureau BCBH a été mandaté pour ce faire pour une présentation à la commission de l'urbanisme d'ici fin juin. Il est possible pour une commune d'être reçue par cette commission pour défendre le projet. Une orientation du département paraît donc possible pour fin juin.

C. Fontaine comprend donc que nous devons tous patienter et qu'une date ne peut être donnée. Le dossier est en cours et l'EMS sera informé selon évolution du dossier. Associer l'EMS à nos démarches peut être envisagé néanmoins.

Mme Weiss informe d'une réunion avec M. Dal Busco relative aux petites douanes, d'où il ressort que le P+R de Viry est en passe d'être finalisé, un feu sera installé courant juin et l'objectif sera d'arriver à -50% de trafic à fin octobre.

Pour notre part, il est programmé de remettre une autre lettre d'intention pour s'assurer du maintien des acquis et pour établir des contrôles dans la durée.

Enfin, elle informe d'une séance aujourd'hui avec les TPG où il a été question du TPG Flex avec l'obtention d'un arrêt à Bernex-Vailly. Un prospectus est à la disposition à la Mairie, il sera distribué dans toutes les communes et sera inclus dans le site des TPG.

Enfin, un courrier adressé à M. Dal Busco, relatif au relevé du trafic à Soral en décembre 2021 est lu en séance. Il demande les dates exactes du relevé afin de mieux évaluer l'impact des vacances scolaires et du télétravail.

C. Fontaine informe avoir approché le club des aînés de Bernex et à partir d'aujourd'hui, il est possible pour les aînés de Soral de s'inscrire au Club des aînés de Bernex et de bénéficier à la majorité des activités gratuitement. La commune subventionnera au prorata des aînés intéressés. Il n'y aura pas de publicité tout de suite, le temps pour Bernex d'absorber les demandes progressivement.

Benne verte au fond du terrain de l'école : une demande pour la rendre plus accessible en hauteur a été faite. Après avoir pris contact avec M. Chevalley qui a déconseillé d'enterrer la benne pour des raisons de sécurité, la proposition la plus adaptée est de conseiller aux gens intéressés de faire appel à la plate-forme de SoralAide.ch pour se faire aider.

7. Propositions et questions individuelles

N. Hafner informe que la prolongation du chemin des Noyers a été refaite, mais se trouve inondée et impraticable par temps de pluie.

COMMUNE DE SORAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 AVRIL 2022

R. Dunand précise qu'il y a 2 zones où le chemin est plus bas que les terrains agricoles qui le bordent de chaque côté. L'entreprise qui avait fait les travaux a rappelé qu'il avait été décidé de faire la réfection du chemin en 2 étapes et il est proposé de faire les « retouches » des zones sensibles lors de cette 2^e étape. Ce sera réglé fin juin, après les moissons.

N. Hafner informe qu'une projection du film **Demain Genève aura lieu à 18H le 11 mai**. Une réunion conjointe commissions de la culture et de l'environnement aura lieu le 2 mai à 18H pour présenter des initiatives et préparer un programme cohérent pour le 11 mai.

Renouvellement du Bureau du Conseil : demande est faite à chacun de se préparer pour savoir qui se présente, se représente, ou ne veut plus se représenter, pour le prochain CM. Ainsi le vote du mois de juin sera rapide.

Mme Pétris informe avoir rencontré M. Lugrin de Bernex en relation avec la demande d'un habitant relative au tennis padel. Elle dispose donc des éléments nécessaires pour aller de l'avant et verra avec la présidente de l'association du tennis s'il est possible de déployer ce tennis padel. En cours.

Journée de l'œuf : organisée par M. Léo Dupraz et qui a été un franc succès. La commune a offert 366 œufs, ainsi que les boissons.

Soirée accueil nouveaux habitants : **aura lieu le 19 mai à 18H30**

Sortie des aînés : **aura lieu le 17 juin**. O. Farner a proposé d'aller à Chanaz avec visite de la brasserie et lac du Bourget. A suivre.

Commission sociale : le site SoralAide a été officiellement lancé le 6 avril et a suscité des retours très positifs des habitants et de la presse.

Rencontre avec la commission des affaires sociales de Laconnex le 6 avril : organisation de la sortie jeunes avec eux **le 25 juin** pour du rafting sur l'Arve

Page Facebook de la Mairie : lancement officiel le 22 avril et déjà 78 abonnés

Retour collecte Ukraine : 1,5 tonnes récoltées

L. Thévenoz demande si le fonctionnement du radar route de Rougemont fait l'objet d'une communication de la police informant du nombre d'amendes. Réponse non, une statistique nous est envoyée en fin d'année.

Benne installée pour le tri au hangar : un emplacement est à prévoir

B. Fontaine informe que le paysagiste pour le cœur du village a été reçu et il sera possible de déposer courant mai le projet auprès du département. Il faudra rencontrer les voisins avant.

Mme Fabjan suggère que le cahier des charges pour les paysagistes tienne compte de l'accent à mettre sur les espèces locales et favorables à la biodiversité.

COMMUNE DE SORAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 AVRIL 2022

Mme Dougoud demande si les vitres de la salle de rythmique de l'école sont des vitres sécuritaires ? **M. Revillet** se renseignera.

Mme Dougoud rappelle que les boiseries du bâtiment scolaire sont toujours dans un état déplorable, malgré qu'elle ait alerté à plusieurs reprises sur cet état de fait.

M. Revillet a prévu un rdv avec la régie pour un point à faire sur l'ensemble des bâtiments.

B. Fontaine propose d'établir un cahier des charges à fournir à la régie pour les travaux nécessaires, assorti d'un calendrier de contrôles réguliers. Et **J.-M. Dunand** suggère de faire des contrats d'entretien avec une société dans ce but.

Mme Dougoud informe que la commission environnement souhaite réorganiser la conférence sur la noctilogie avec Eric Aschkar, président de la société astronomique de Genève et Pascal Moeschler. Sur les 3 dates proposées, un consensus se dégage pour **17.06. à 20H.**

Mme Fabjan informe d'un courriel du groupement intercommunal des bords de l'Aire pour une soirée le 27 avril à 19H30 à Confignon sur le thème « Quel avenir pour la mobilité dans notre région ? ». Conférence et échanges avec M. Dal Busco.

Soirées ETM et Rock'n'Truck : très belles réussites. A suivre pour les prochaines éditions.

La nuit est belle : **le 23.09.**

Stand vélo : **le 14 mai**, un tout-ménage sera distribué

Jobs d'été : tout-ménage sera distribué demain

S. Battiaz informe que la commission mobilité s'est réunie avant Pâques pour auditionner M. Bürri sur les variantes de modération de trafic. Soit mettre l'entier du périmètre à 30 km/h ou des restrictions de trafic sur certains tronçons. A suivre.

La séance est levée à 21H40.